

# Compte rendu du conseil municipal du 17/01/13

par Corinne Lesage

Présents : D.Zanchetta, S.Attali , G. Baillé, G. Barrichello, R. Carraretto, F. Gréville, C. Lesage, G.Massat

Excusés ayant donné pouvoir : P. Grivet, L. Tribouloy-Lainard

La séance est ouverte à 21h10

## Ajout de deux points à l'ordre du jour

Il est proposé d'ajouter deux points à l'ordre du jour :

- Intégration de 5 nouvelles communes au sein du syndicat mixte pour la réhabilitation de l'ancienne décharge de Drémil Lafage.
- Demande de subvention pour une personne handicapée

Cet ajout est accepté à l'unanimité.

## Approbation du compte rendu du conseil municipal du 13/12/12

Le résultat du vote de l'approbation du compte rendu est : 9 voix favorables et une abstention

## Arrêt du PLU

Gilles Massat présente l'historique de l'élaboration du PLU qui a été décidée le 20/10/06. Le diagnostic établi a été présenté en réunion publique le 25/05/07 complété par un diagnostic agricole en septembre 2008. Le PADD (Projet d'Aménagement et de Développement durable) a été présenté en réunion publique le 19/09/10 puis débattu à nouveau en conseil municipal suite aux nouvelles directives du Grenelle II. Ensuite, le PLU a été rédigé pour constituer un dossier complet. L'élaboration d'un tel document est guidé par une procédure bien définie par le code de l'urbanisme et doit respecter les principes fondamentaux des lois SRU (Solidarité et Renouveau Urbain) et UH (Urbanisme et habitat). En outre, les principes imposés par la loi Grenelle II doivent être pris en compte, et le projet doit être compatible avec les documents supra communaux qui lui seront opposables (SCOT, PLH du Sicoval).

Le projet de PLU s'articule autour de 2 enjeux :

- promouvoir un développement équilibré et garant du cadre de vie
- préserver et valoriser le paysage en veillant au maintien de l'activité agricole

De multiples concertations ont eu lieu au sein du conseil municipal. Les réunions publiques ont été nombreuses et des articles ont été publiés dans l'Autan. Un registre est depuis l'ouverture de la procédure à la disposition du public. Trois réunions ont également été organisées avec les Personne Publiques associées. L'ensemble de ces mesures de concertation ont donné lieu à une présentation détaillée du projet et permis un échange poussé entre le Conseil Municipal, les personnes publiques associées et les habitants de la commune. Les observations orales comme écrites du public de l'ensemble de ces partenaires extérieurs ne remettent pas en cause le projet de PLU. Elles ont été étudiées par la municipalité et prises en compte pour la plupart d'entre elle dans le projet de PLU. Le projet de PLU tel qu'il a été présenté, en accord avec la réglementation et la prise en compte des contraintes géographiques et patrimoniales a pour ambition de permettre à la commune de poursuivre son développement de façon mesurée en continuité avec les différentes actions déjà entreprises sur son patrimoine bâti et naturel.

A la demande de Daniel Zanchetta, chaque membre du conseil s'exprime à tour de rôle au sujet du PLU. Il paraît clair et cohérent. Tous les conseillers sont satisfaits du travail accompli qui est l'aboutissement de nombreuses réflexions et concertations. Le conseil, unanime, souligne le travail remarquable accompli par Gilles Massat.

La délibération relative à l'arrêt du PLU est ensuite soumise au vote du conseil qui se prononce pour à l'unanimité.

## Remboursement de la caution suite au départ du locataire de l'appartement situé à l'école

L'état des lieux du 05/01/13 ne révèle aucun problème, l'appartement est laissé en bon état. Il est donc proposé de restituer intégralement la caution au locataire, ce qui est accepté à l'unanimité.

## Augmentation du tarif de la cantine par le SIVURS

S. Attali fait part de l'augmentation du tarif des repas décidée par le conseil syndical du SIVURS, à compter du 01/01/13. L'augmentation porte sur les repas des primaires et des adultes. Le prix des repas des enfants de maternelle reste inchangé car les portions ont été adaptées et donc diminuées. Il s'agit d'une augmentation de 3% :

- pour les primaires le repas passe de 3,29€ à 3,39€

- pour les adultes le repas passe de 4,78€ à 4,95€

Cette augmentation est liée notamment à l'introduction de produits bio dans les menus et à l'évolution du marché.

La commune verse actuellement 0,19€ par repas enfant. Il est proposé de maintenir cette participation et de répercuter la hausse de 0,10€ sur la facturation aux familles à partir du 01/02/13. Cette proposition emporte 9 voix favorables et une abstention.

D'autre part F.Grébille et C.Lesage posent la question du repas témoin demandé par le SIVURS (pour d'éventuels contrôles). Il est décidé de commander un repas supplémentaire à cet effet.

### **Demande de subventions pour des voyages scolaires**

Les directrices des écoles du RPI demandent à la commune des subventions pour régler le transport de voyages scolaires programmés pour février 2013.

- Pour l'école d'Aureville : la demande pour le transport s'élève 295€. Il est aussi prévu de demander une participation aux frais du séjour aux familles de 150€. Il nous est signalé le cas d'une famille en difficulté. Il est décidé de lui faire bénéficier de l'aide du CCAS.
- Pour l'école de Clermont : le montant de la demande de subvention pour le transport n'a pas encore été communiqué mais devrait être du même ordre.

F.Grébille précise que les dépenses de transport représentent une part importante du budget de l'école. Ces dépenses sont en augmentation et demandent à être examinées. Outre les séjours pédagogiques s'ajoutent le transport pour la piscine et les différentes sorties scolaires. Tous les membres du conseil sont favorables à soutenir les projets de séjours pédagogiques, mais il paraît opportun de mieux gérer le budget des transports. Après discussion, il est proposé de concerter la commune d'Aureville et les directrices des écoles à ce sujet et de mettre éventuellement en place un plafonnement des dépenses concernant le transport pour l'année scolaire 2013-2014. Un accord de principe est donné pour le versement de subvention pour l'année scolaire en cours.

### **Mise en réseau de bibliothèques municipales et demande de subvention pour l'achat d'un logiciel**

F.Grébille a participé à une réunion dans le cadre du Bassin de vie le 08/01/13 au sujet des bibliothèques municipales. Les communes représentées étaient : Lacroix Falgarde, Aureville, Corronsac et Clermont.

- Lacroix Falgarde a mis en place une médiathèque qui fonctionne bien et attire des lecteurs d'Aureville et de Goyrans. L'inscription s'élève à 10€/famille/an.

- Aureville possède une bibliothèque municipale dynamique d'accès gratuit

- Corronsac n'a pas de bibliothèque

- Clermont : la bibliothèque rassemble très peu de lecteurs

La question est de savoir s'il est intéressant pour la commune de s'équiper d'un ordinateur et d'un logiciel pour se mettre en réseau avec les autres bibliothèques du bassin de vie. Après discussion, il ressort qu'étant donné la taille de la commune et la proximité des bibliothèques de Venerque et de Labarthe/Lèze, l'intérêt de cet investissement ne semble pas évident. Il est décidé de se donner un temps de réflexion à ce sujet.

### **Demande de subvention au titre de la DETR**

Après réflexion, il est décidé de ne pas présenter de demande cette année faute de projet adéquat. La délibération de demande de subvention du 13/12/12 doit être annulée.

### **Débat d'orientation budgétaire**

Différents projets sont énumérés, ils seront à étudier :

- réfection du chemin des Fraysses
- remplacement des menuiseries des bâtiments communaux : presbytère, restaurant, ancienne mairie
- travaux sur le bâtiment de la Ramière
- borne incendie à rajouter sur la route d'Espanès
- achat du terrain pour la mise en place d'un parking à la Riverotte
- projet de la salle des fêtes

### **Intégration de 5 nouvelles communes au sein du syndicat mixte pour la réhabilitation de l'ancienne décharge de Drémil Lafage.**

Les communes concernées sont les suivantes : Bonrepos Riquet, Gaure, Lavalette, ST Marcel Paulel et St Pierre. La proposition d'intégration de ces communes est acceptée à l'unanimité.

### **Demande de subvention pour une personne handicapée**

Après discussion, le conseil s'accorde pour verser une subvention de 300€ à cette personne pour participer à un voyage proposé par une association.

### **Questions diverses**

- l'effacement des réseaux des Fraysses est à réfléchir en concordance avec les travaux de voirie.
- Le rapport d'activité positif de SIVURS est présenté
- L'emplacement d'une place de stationnement pour personne handicapée a été défini au Fort, il reste à le matérialiser.

La séance est levée à 23h55